DLP 20-6-84381362

Avertissements agricoles

PUBLICATION PERIODIQUE
ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de Recettes de la DDA
C.C.P. Montpellier 5238-57

Bulletin n° 10 du 14 Juin 1984

AVERTISSEMENT DESTINE AUX AGRICULTEURS DU LAURAGAIS

(rédigé en collaboration avec la Ferme de Loudes, les GVA, les CIVAM et les coopératives)

SPECIAL SESAMIE DU MAIS.

Nous relevons les premières pontes, l'évolution des oeufs, permet de prévoir les toutes premières éclosions dès maintenant. L'attaque parait-être de faible importance. Nous vous recommandons toutefois de protéger vos cultures, plus particulièrement dans le Razès, dès réception du présent avis.

Ailleurs, zone NORD, NORD-OUEST, et OUEST du LAURAGAIS, le vol a commencé plus tard, la recherche des pontes est longue et difficile, la protection de la culture pourra intervenir dès le tout début de la semaine prochaine, si ce n'est déjà fait.

Si vous avez traité systématiquement, vous pouvez compter sur 20 jours de protection après l'application.

UTILISEZ DIMILIN à 0,5 Kg/Ha en traitement en plein ou
à 0,250 Kg en traitement localisé.

(tirage du 14 Juin 1984 - 1600 exemplaires)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
EDITION DE LA STATION LANGUEDOC - ROUSSILLON
Maison de l'Agriculture - Bâtiment 5, Place Chaptal
34076 MONTPELLIER CEDEX - Tél. (67) 92.41.42

SPV

P54

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Le Directeur, M. FREYDIER - N° d'inscription 531 AD